

**VINÇOTTE asbl**

Organisme de contrôle agréé | Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Siège social : Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique

TVA BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis : BE25 2100 4144 1482 • BIC : GEBABEBB

Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique • tél.: +32 2 674 57 11 • brussels@vincotte.be

· Nos coordonnées

Rapport n° : AUD/17/60968657/00/FR

Réf.contrat : 2206008/2000

· Vos coordonnées

Réf.: Mr. David Devondel/

SG Immo SPRL

Rue François Vander Elst 38/1

B-1950 Kraainem

Belgique

TABLE DES MATIERES

- BT - SG Immo - Kraainem	CLT/60968657/000/00
- BT - SG Immo - Kraainem	WRK/60968657/000/00
- Annexe Annexe - Influences externes	WRK/60968657/001/00

**VINÇOTTE asbl**

Organisme de contrôle agréé | Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail
Siège social : Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique
TVA BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique • tél: +32 2 674 57 11 • brussels@vincotte.be

Personne à contacter: JOHNNY BODEN, Electricité

• Nos coordonnées
Rapport N°: VIL/17/60968657/00/FR/000

Réf. contrat: 2206008/1000

• Vos coordonnées
Réf: Mail David Devondel 21.01.2021/21.01.2021

• Données d'intervention
Lieu: SG Immo SPRL
Rue François Vander Elst, 38/1
1950 Kraainem
Date: 09/03/2021
Effectuée par: MARNIX MOMMAERTS - 5474

SG Immo SPRL
Rue François Vander Elst, 38/1
1950 Kraainem
Belgique

RAPPORT DE VISITE DE CONTROLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES À BASSE TENSION ET À TRÈS BASSE TENSION

INSTALLATION : Relevage des remarques sur base du rapport 60900354 22/06/2020

NOTE 1 : Nous attirons votre attention sur le Livre IV du Code du bien-être au travail qui définit les prescriptions minimales de sécurité auxquelles doivent satisfaire les équipements de travail existants (machines, appareils, outils ou installations), en tenant compte de l'état d'évolution de la technique.

Ceci inclut l'équipement électrique des machines et les installations électriques. Le contrôle suivant les exigences minimales pour les équipements électriques des machines et les installations électriques existantes selon cet arrêté royal n'est pas compris dans ce rapport

Nos services sont à votre disposition pour des informations additionnelles.

BASE DE L'EXAMEN

Le contrôle a été effectué selon les prescriptions suivantes:

- RGIE - ARRÊTÉ ROYAL DU 08/09/2019 ÉTABLISSANT LE LIVRE 1 SUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À BASSE TENSION ET À TRÈS BASSE TENSION, LE LIVRE 2 SUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À HAUTE TENSION ET LE LIVRE 3 SUR LES INSTALLATIONS POUR LE TRANSPORT ET LA DISTRIBUTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE (M.B. 28/10/2019)

RUBRIQUES DU RAPPORT

- I. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES
- II. MESURES / ESSAIS
- III. INFRACTIONS
- IV. REMARQUES
- V. TABLEAUX

CONCLUSION

- L'installation électrique dont il est question dans le présent rapport est conforme aux prescriptions définies ci-avant.

Ing. J. WINDEY
Directeur Général

Date de l'impression : 09/03/2021
Nombre de pages : 3
Annexe(s) :
Distribution : or.
cc.

I. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES

1. Généralités

Article(s) de référence

Livre 1 (AR 08/09/2019 - MB 28/10/2019) : Installations électriques non-domestiques à basse tension et à très basse tension

Schémas de mise à la terre :

Schéma TT

Lieu(x)/transfo / Source

Compteur BT 50380190 20A IV

Tension(s) de service :

Tension de service : 3N400/230V

Lieu(x)

2. Facteurs d'influences externes

Selon l'information qui nous a été communiquée, les influences externes spécifiques sont mentionnées dans un ou plusieurs documents.

Réf : Document des influences externes n° du 09/03/2021

3. Description

Schémas des circuits : sur place. Dérogation Partie 8.

Plans de position : sur place. Dérogation Partie 8.

Liste des voies d'évacuation / lieux à évacuation difficile : Dérogation Partie 8.

Réf. : Schémas des circuits n°. : David électricité du 09/03/2021

Réf. : Plans de position n°. : David électricité du 09/03/2021

Application des dérogations de la Partie 8.

II. MESURES ET ESSAIS

1. Dispositifs de mise à la terre

Terre existante indéterminée

Mesure déconnectée 10.93Ω Re cave compteur

2. Mesures d'isolement

Toutes les mesures d'isolement ont donné des valeurs suffisantes à l'exception des infractions mentionnées. (2020)

3. Appareils de mesure

Appareils de base dont l'agent est titulaire.

4. Divers

L'installation comprend 3 TD

-TD 1 (général compteur)

-TD 2 (Toilette RDC)

-TD 3 (Local IT -1)



III. INFRACTIONS

Néant

IV. REMARQUES

Néant

V. TABLEAUX

Néant

Inventaris uitwendige invloedsfactoren (AREI art. 19)

Adres van de installatie : *SG SMO Rue Francois Vander Elst 38/1*
B.1950 Kraainem

Opstellingsdatum : *9/3/21*

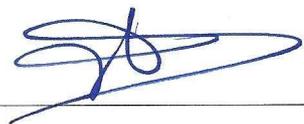
Behorend bij plannen en/of schema's met de nummers :
60368657

Behorend bij controleverslag met nummer : *60368657*

- Er werden geen bijzondere invloedsfactoren gemeld.
- De hierna vermelde, in tabelvorm, bijzondere invloedsfactoren zijn aanwezig :

Plaats	AA	AD	AE	AF	AG	AH	AK	AL	BA	BB	BC	BD	BE	CA	CB
<i>Bureau RDC</i>	<i>7.8</i>	<i>1</i>	<i>1,2,3</i>	<i>1</i>	<i>1</i>										
<i>Bureau -1</i>	<i>7.8</i>	<i>1</i>	<i>1,2,3</i>	<i>1</i>	<i>1</i>										

ORIGINAL

Exploitant of zijn vertegenwoordiger	
Datum	<i>9/03/2021</i>
Naam	<i>SG SMO</i>
Handtekening	

Vertegenwoordiger van het Erkend Organisme	
Datum	<i>9/03/2021</i>
Naam	<i>Monaerle Marie</i>
Handtekening	